



Fin des mesures spéciales d'urgence partout en Outaouais

Chers parents et élèves,

L'évolution de la situation épidémiologique a conduit la Direction générale de la santé publique à modifier les mesures sanitaires en Outaouais. À compter du dimanche 16 mai à minuit, l'ensemble de la région ne sera plus touchée par les mesures spéciales d'urgence et sera de retour en zone rouge.

Cette nouvelle directive implique la réouverture de nos quatre établissements d'enseignement secondaire et le retour des élèves en présentiel, et ce, dès le 17 mai. À noter que les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire continueront à suivre leurs cours en alternance, selon l'horaire normal de l'école. Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer directement avec l'établissement scolaire de votre enfant.

Services éducatifs en formation générale des adultes et en formation professionnelle

Les services éducatifs à distance sont à privilégier dans les centres et dans les établissements d'enseignement privés qui offrent de la formation générale des adultes ou de la formation professionnelle. Lorsque le programme d'études ou les compétences à acquérir le requièrent, la présence des élèves est autorisée dans les laboratoires ou les locaux, afin de réaliser des apprentissages pratiques sur des équipements spécifiques. Pour ne pas nuire au cheminement des élèves ayant des besoins particuliers et n'étant pas en mesure de recevoir un enseignement à distance, l'offre de services en présence peut être considérée. Les évaluations locales peuvent également se faire à distance, alors que les épreuves ministérielles doivent être faites en présence dans les centres, en respectant les directives sanitaires. Les stages en milieu de travail se poursuivent comme prévu dans les entreprises qui sont toujours en mesure d'accueillir des stagiaires. Les formations qui se déroulent à l'extérieur (à l'air libre) peuvent se poursuivre.

Selon l'évolution de la situation, le Centre de services scolaire des Draveurs communiquera avec tous les parents, par courriel, pour les informer si de nouvelles mesures sont mises en place par le gouvernement du Québec. La santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel demeurent prioritaires dans le contexte actuel.

Nous vous invitons à consulter les documents [Mesures sanitaires à observer selon le palier d'alerte régionale en vigueur](#) et [À l'école, je me protège et je protège les autres!](#) pour obtenir plus d'informations.

Merci de votre compréhension et grande collaboration,

Le Centre de services scolaire des Draveurs